

Un quartier à la croisée des chemins

L'échange de courriers entre le maire et le président du Conseil général symbolise l'urgence d'un vrai travail partenarial entre la Ville, le Conseil général et l'État, répondant aux attentes des habitants.

Le 21 janvier, le maire accordait un interview à *Regards* suite à l'entrevue qu'il avait obtenue auprès du préfet de Seine-Saint-Denis pour l'alerter sur la dégradation préoccupante du quartier des Quatre-Routes. Au fil des questions, Gilles Poux avait évoqué son inquiétude sur le retard pris dans l'aménagement de la place du 8-Mai-1945, en s'étonnant de ne pas avoir de réponse du Conseil général sur la date de démarrage des travaux.

La réaction du Conseil général a pris une forme inattendue puisque Stéphane Troussel a transmis à chaque électeur des Quatre-Routes, un courrier de son président Claude Bartolone adressé au maire avant même que ce dernier ne le reçoive. Se voulant rassurant, Claude Bartolone y affirme notamment que « en mars 2010, nous serons en mesure de solliciter votre commune pour la tenue d'un comité de pôle courant avril, afin d'engager l'ultime phase d'études ». Claude Bartolone évoque ensuite les étapes que sont « la concertation préalable » et « les dossiers de consultation des entreprises » qui amènent à début 2011.

Le maire a répondu à Claude Bartolone pour espérer qu'après les retards pris et « cette mise au point nécessaire, nous travaillerons désormais dans un climat plus positif ». Il en a profité pour réaffirmer sa disponibilité pour une rencontre avec le président du Conseil général que ce dernier avait évoquée voilà deux ans. Sans attendre, la municipalité prépare le Conseil municipal du 6 mai prochain qui se tiendra exceptionnellement dans le quartier des Quatre-Routes, et qui aura pour seul objet les projets et problématiques de ce quartier dont le maire a affirmé en début d'année qu'ils étaient « une priorité municipale ». ●

Chacun sa route, chacun son parrain

Depuis janvier une classe de seconde du lycée Jacques-Brel bénéficie d'un programme de parrainage. Mais pour le moment, seuls 16 des 29 élèves sont suivis par un professionnel.

Comment lutter contre les erreurs d'ajustement ? Donner des clés pour être en mesure de répondre à l'éternelle question, qu'est ce que tu veux faire plus tard ? Telle est, en quelque sorte, la mission que s'est donnée l'association Actenses, fondée en 2006 et qui a lancé en 2009 un vaste programme de tutorat dans 22 lycées d'Ile-de-France et de province. « Le parrain, un professionnel quel que soit son domaine d'activité s'engage à suivre un élève, de la seconde à la terminale, détaille Elsa Monségure chargée

de mission parrainage. Quatre rencontres par an un samedi matin au lycée sont obligatoires. Entre les deux, les binômes nourrissent comme bon leur semble la relation. » Ce samedi 13 mars c'est leur deuxième fois pour David, chargé des relations extérieures chez TFI et Liloy, élève qui ambitionne de devenir éducatrice spécialisée. La paire commence à fonctionner. « C'est la façon dont il m'a parlé de son métier qui m'a poussé à le choisir », dit Liloy de David. « L'après-midi même de la première rencontre j'avais une nouvelle amie sur Facebook, poursuit David à propos de Liloy. Pour le moment on apprend à se connaître.

On s'est déjà découvert deux points communs, la musique et la photo. Ensuite j'aimerais lui faire découvrir mon travail de l'intérieur, lui faire visiter l'entreprise. De mon côté, je compte bien assister à son spectacle de danse capverdiennne. » Les conseils viendront sans doute après, et les vocations naîtront peut-être encore un peu plus tard. « Ce n'est pas forcément le but, rectifie Stéphanie ergothérapeute et marraine de Lynda, même si je fais un métier super. On est surtout là pour lutter contre les idées préconçues qu'on peut avoir à cet âge-là sur certains métiers. Je pense que ça m'aurait été utile à ce titre. » Et Lynda, elle en pense quoi ? « Au début je me suis dit : à quoi ça va me servir, c'est « relou » et maintenant je trouve ça pas mal. » Se sentir utile c'est en partie ce qu'est venue chercher Anne, qui travaille dans l'immobilier et vient de s'engager ce matin. « Je voulais faire autre chose que du profit et donner de mon temps à quelqu'un d'autre que mon patron. C'est un échange aussi enrichissant pour l'élève que pour le professionnel. » Actenses recherche encore 13 parrains et marraines. Prochaine rencontre au lycée le 17 avril, alors à bon entendeur salut ! ● **Yann Lalonde**

Comme David, n'hésitez pas à parrainer un élève



Sam. Hubert

INFOS +

Si vous êtes intéressé, contact :
marie-gabrielle.koumenda@actenses.org
ou 06 69 63 32 33

Plaine Commune

Chronique d'une collecte annoncée

Regards n°301 s'en était fait l'écho sur 5 colonnes, plan à l'appui. Il y aurait du nouveau pour la collecte des déchets le 1^{er} janvier. Nombre de Courneviens ont constaté qu'il y avait loin de la coupe aux lèvres. Historique des hiatus.

Dans son numéro de mars *En commun*, le journal de Plaine Commune fait son mea-culpa sans utiliser le classique, « c'est la faute à ». Une honnêteté intellectuelle à saluer. Bug inaugural, le guide du tri 2010 promis et normalement distribué dans les boîtes à lettres entre le 18 et le 28 décembre, s'est évaporé dans un dysfonctionnement de la société de distribution. Exit donc le document principal d'information. Il était, en conséquence, impossible aux habitants de bien appréhender le nouveau système de collecte en s'en imprégnant en amont. Sans oublier qu'il demeure difficile de changer

des habitudes installées depuis longtemps (voir p. 14). Et encore, les Courneviens n'ont pas connu les déboires de nos voisins d'Aubervilliers : les bennes de la société prestataire sont tombées en panne dès le premier jour ! Après ce mauvais Karma, c'est promis tout va petit à petit s'installer. En effet, il ne faut pas oublier l'objectif initial : faire des économies et s'inscrire dans une démarche de développement durable. Le programme local de prévention (2010-2015) a pour ambition de faire diminuer la masse de déchets rejetés de 35 kg par habitant. Et, dans le même temps d'augmenter de 15% leur valorisation. Ce pro-

gramme permet à l'agglo de bénéficier d'une enveloppe de 1,5 millions d'euros pour la mise en place d'actions incitatives et autres initiatives, telle l'installation de composteurs ou une « ressourcerie », un lieu où l'on pourra transformer des déchets pour leur donner une deuxième vie. Pour l'heure, et afin de ne pas pratiquer à notre tour un mea-culpa, nous attendons qu'un premier bilan soit fait pour avancer dans les perspectives à venir. ●

Dominique Duclos

INFOS +

allo agglo. www.plainecommune.fr